



Louroux de Bouble

Réunion du CM du 5 juin 2026 – 10 heures 15

Présents : Arnaud DEBRADÉ, Marie-Hélène DANGLADES, Justine CAYRE, Frédéric MONTGIRAUD, Gérard BOISSONNET, Bruno ROYET.

Excusés : Jean-Pierre CHAUDEY, Lydie MURIEL, Aurélie THEYS, Isabelle RABÉ, Gaëtan LARTIGAUD.

Ordre du jour :

- Elections sénatoriales – Désignation des délégués du Conseil
- Taux des taxes locales
- Questions diverses

Elections sénatoriales – Désignation des délégués du Conseil :

Composition du bureau électoral

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. BOISSONNET Gérard et MONTGIRAUD Frédéric, les plus âgés et de Mmes CAYRE Justine et DANGLADES Marie-Hélène, les plus jeunes présents.

La présidence du bureau est assurée par le Maire. Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des trois suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

b) Élection du délégué :

Une candidature enregistrée : M. MONTGIRAUD Frédéric.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Ont obtenu : M. MONTGIRAUD Frédéric 6 voix

M. MONTGIRAUD Frédéric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection des trois suppléants :

Les candidatures enregistrées : M. BOISSONNET Gérard, Mme MURIEL MARTIN Lydie, M. LARTIGAUD Gaëtan.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Ont obtenu : Mme MURIEL MARTIN Lydie 6 voix

M. LARTIGAUD Gaëtan 6 voix

M. BOISSONNET Gérard 5 voix

Mme MURIEL MARTIN Lydie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. LARTIGAUD Gaëtan ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. BOISSONNET Gérard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Taux des taxes locales :

Taux des taxes locales : le Maire informe les conseillers que les taux votés lors de sa séance du 27 avril dernier ne sont pas valides car ils ne respectent pas la règle du lien à appliquer selon la loi. Il présente les différentes simulations transmises par les services de la DGFIP. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les taux des taxes locales comme suit :

- taxe foncière (bâti) : 32,92 %
- taxe foncière (non bâti) : 37,82 %
- taxe d'habitation : 11,91 %

Question diverse

- Borne de recharge électrique : le Conseil fixe comme suit les tarifs d'utilisation de cette borne située sur le parking de la Gare :
 - réservation : forfait de 1 € le branchement
 - consommation : 0,31 €/kWh consommé, 3 €/h au-delà de la 12^{ème} heure d'utilisation

Fin de la réunion à 11h00.